

FESSARD

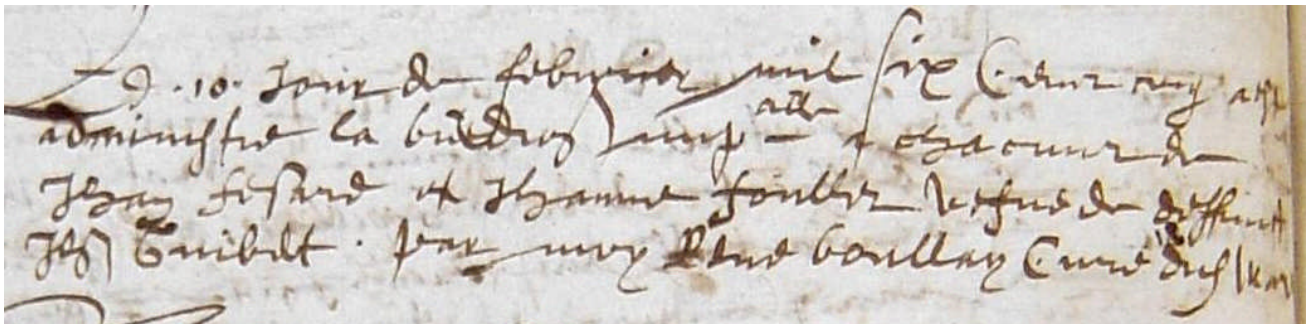
Histoire de la famille FESSARD

Auteur : Odile HALBERT <http://www.odile-halbert.com> site sur l'histoire et les modes de vie en Haut-Anjou, dans les actes notariés, les chartriers... Fichier créé 1982 Mis à jour 28.06.2008 **Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés Vous avez des compléments, envoyez les moi, je serais ravie de vous citer en vous respectant, et de cousiner en respectant les moins de 100 ans !**
[histoire du Haut-Anjou](#) | [Voir Marans](#)

Arbre généalogique descendant interactif

Jean Fessard x1605 Jeanne Fouillet.....	1
Renée Fessard x1634 Jean Faguier.....	2
Jean Fessard x1633 Catherine Gaultier	2
Renée Fessard x1659 Julien Senechau.....	3
Renée Senechault x1682 François Delahaye.....	4
Madeleine Fromond x1733 Pierre Vergnault.....	4
Madeleine Vergnault x1757 Mathurin Guillot.....	4
Jean Guillot x1794 Aimée Guillot.....	4
Esprit-Victor Guillot x1842 Joséphine Jallot	4
Aimée Guillot x1881 Charles Audineau	4
Aimée Audineau x1908 Edouard Guillouard.....	4
non rattachés pour le moment :	4

Jean Fessard x1605 Jeanne Fouillet



Marans « Le 10^e jour de febvrier mil six cent cinq a esté administé la bénédiction nuptiale à chacuns de Jehan Fesard et Jehanne Fouillet vefve de deffunct Jehan Guibert, par moy René Boullay curé dudit Marens »

Le registre paroissial de Marans commence fin 1575 et ne donne aucun baptême au nom de Fessart avant celui de janvier 1605, qui nous apprend que Jean Fessard n'est pas encore marié. Il épousera Jeanne Fouillet tout juste relevant de ses couches, 2 semaines après la naissance.

Elle décède quelques semaines après la naissance de René et est inhumée à Marans « Jehanne Fouillet femme de Jehan Fesard »

Il est inhumé 22 ans après elle : « Jehan Fessard **D^t à la Jourelière** ». Il ne semble pas avoir eu d'autre épouse entre temps.

L'acte de sépulture en 1631 de Jean Fessard est le seul acte qui donne un lieu **la Jourelière**

J'ai entièrement retranscrit le registre de Marans, et il ne donne qu'un Jean Fessard parain le 21.3.1576 de Jean Coraut fils de Jean et Jeanne Gaigneux. Il n'e t pas possible de conclure que ce Jean Fessard est le même

que celui qui épousera en 1605 Jeanne Fouillet ou si c'est son père.

Le registre des sépultures de Marans donne également le 28.8.1603, durant la peste « Anne Gaigneux et Mathurine Fessard sa fille », ce qui laisserait penser que Mathurine Fessard épouse Gaigneux était proche parente de Jean Fessard. Mais il n'est pas possible d'en dire plus.

Avant d'épouser Jean Fessard, Jeanne Fouillet a eu de Jean Guibert au moins deux enfants dont j'ignore la destinée :

1-Louis Guibert °Marans 25.2.1601 Filleul de missire Louys Masseot Guillaume Guibert et de la sœur dudit Guybert

2-Renée GUIBERT °Marans 31.1.1603 Filleule de Sébastien Guibert et de Renée Mellet

Jean FESSARD †Marans 30.10.1631 x Marans 10.2.1605 Jeanne FOUILLET †Marans 6.12.1609 Veuve de Jean Guibert †Marans 18.8.1603

1-Renée FESSART °Marans 27.1.1605 « Renée fille de Jehan Fessart et de Jehanne Foueilliet sa fiancée et étoit parrain discret Me René Boullay prêtre curé de Marens (s) et estoit la marainne Margaritte Gaygneux, fut baptizée par Me Denys Seville prêtre »

2-Jean FESSART °Marans 19.3.1607 †Angers ^{LaTrinité} 19.8.1651 « Le dixhuitiesme jour de mars l'an 1607 fuct batizé sur les fons de l'église de Marens Jehan Fesart fil de Jehan Fesart et de Janne Foueillet et fuct le parain Jehan Gardes et la marainne Janne Cranier femme de Ambres Gainneus » x Angers ^{LaTrinité} 13.11.1633 Catherine GAULTIER Dont postérité suivra

3-René FESSART °Marans 4.8.1609 « Le mescredi 4.8.1609 fut baptizé René fil de Jehan Fecart et de Jehanne Fouellet soun epousse et a été le parain Simoun Boullay et la marainne Renée Masceout (*sic, pour Masseot*) femme de Guillaume Huaut »

Renée Fessard x1634 Jean Faguier

Le mariage à Gené est sans filiation.

Je présume qu'il s'agit de la fille de Jean Fessard et Jeanne Fouillet, ce qui lui donne 29 ans au mariage, ce qui est beaucoup, mais je n'ai pas d'autre hypothèse à ce jour.

Elle meurt durant l'épidémie de dissenterie qui sévit alors et est inhumée « au petit cimetière, Renée Fessard femme de Jan Faguier ». Le petit cimetière est le cimetière nouveau sur la route de Gené, béni au début de l'épidémie »

Renée FESSARD °Marans 27.1.1605 †idem 29.10.1639 x Gené 29.8.1634 Jean FAGUER

1-Jeanne FAGUIER °Marans 31.8.1635 « Jehanne fille de Jehan Faguier et de Renée Fessard D^t à la Jourelière, fut parain Jehan Fessard et la marainne Suzanne Lerbette (s). Sur son mariage à Angers elle est dite d'Angers la Trinité. » Angers ^{Trinité} x Marans 7.2.1659 René POIRIER

2-René FAGUIER °Marans 15.4.1639 Filleul de René Fessard et de Renée Quettier

Jean Fessard x1633 Catherine Gaultier

L'acte de mariage est assez illisible car l'encre de la page d'avant a traversé le papier. On peut cependant le déchiffrer avec certitude : « Angers la Trinité, le dimanche treisième jour de l'an mil six cent trente et trois furent admis à la bénédiction nuptiale Jean Fessart de la paroisse de Marans, et Catherine Gaultier de cette paroisse, après publication des bans tenus dans les deux paroisses, comme il nous est apparu de l'attestation du sieur curé dudit Marans, signé J. Boutuy en date du 2 de cedit mois. » [Voir l'acte de mariage](#)

Jean Fessard est venu vivre à Angers après son mariage avec Catherine Gaultier, car si il avait vécu à Angers quelques mois ou plus avant son mariage, l'acte de mariage aurait dit « de cette paroisse » et il n'y aurait pas eu de bans à Marans. Il faisait donc manifestement des voyages d'affaire à Angers, lors desquels il a connu sa future.

Jean Fessard restera toujours en liaison très étroite avec Marans, solidairement avec d'autres compatriotes,

et ce clan de Marans sera assez soudé pour aller jusqu'à payer pour faire sortir de prison le procureur de fabrique :

« Le 11.2.1651 D^{yt} Louis Coueffe Angers, Sébastien Cherbonneau portier de la porte Lionnaise d'Angers, et Jean Fessard M^d hôte de l'hôtellerie ou est pour enseigne la Croix d'Acigné faubourg Saint Lazare d'Angers, confessent que c'est à leur prière que Jean Chantelou greffier à Angers a consenti l'élargissement de la personne de Denis Bouildé, procureur de fabrique de la paroisse de Marans, qu'il avait hui (aujourd'hui) emprisonné es prisons royaux d'Angers à faute de paiement des droits dus par ladite paroisse de Marans pour l'année 1646 et ils s'obligent solidairement lui payer 50 L 8 s pour le 1/4^e desdits droits dans 3 semaines, sous peine de prise de corps en prisons royales. Bouildé promet les en acquiter » (AD49 Coueffe N^{re}) [Voir l'acte de cautionnement f°1 | f°2 \(Propriété des Archives Départementales du Maine et Loire\)](#)

Jean Fessart est inhumé « au cimetière d'Angers la Trinité » sans autre mention, mais il est seul de ce nom,

et on sait qu'il est décédé avant 1659, date du mariage de sa fille Renée, donc c'est bien lui.

Jean FESSARD °Marans 19.3.1607 †Angers^{LaTrinité} 19.8.1651 ✕ Angers^{LaTrinité} 13.11.1633 Catherine GAULTIER °Angers^{LaTrinité} †après juillet 1667, date à laquelle est cosigné le bail à ferme de la seigneurie de Gené avec Julien Senechau son gendre.

1-Pierre FESSARD °Angers^{LaTrinité} 28.6.1634 Filleul de Pierre Joullain écolier et de Dame Perrine Lhommeau

2-Marie FESSARD °Angers^{LaTrinité} 21.3.1637 Filleule de Mathurin Esnault **de la paroisse de Gené** et de Marie Bourdaye

3-Renée FESSARD °Angers^{LaTrinité} 26.7.1638 Filleule de René Testu **sergent royal**, et de Renée Rouaut femme de Lézin Tranchant

4-Renée FESSARD °Angers^{LaTrinité} 2.5.1640 Filleule de h. h. Jacques Malville (s) et de Renée Tranchant tous de cette paroisse ✕1 Angers^{Trinité} 5.5.1659 Julien SENECHAU [Dont postérité SENECHAU](#)

Renée Fessard x1659 Julien Senechau

En 1667, on sait enfin par l'acte notarié qui suit, le métier de Julien Senechau : hôtelier aux Trois Maries à Angers la Trinité : Le 20 juillet 1667, par devant nous François Crosnier notaire royal à Angers, furent présents soumis messieurs les chanoines du chapitre de l'église collégiale de saint Pierre de cette ville ... assemblés en leur chapitre en la manière accoutumée d'une part, et honnestes personnes Estienne Paigis marchand et Catherine Duval sa femme de luy autorisée quant à ce demeurant en l'hostellerye ou pend pour enseigne le Civé fauxbourg St Lazare, **Jullien Senechau et Renée Fessard sa femme aussy de luy autorisée quant à ce, et Catherine Gautier veuve en premières nopces de René Duval et secondes noces de Jean Fessard, demeurant en l'hostellerye des trois Maryes le tout paroisse de la Trinité** de cette ville chacun d'eux solidairement renonçant au bénéfice de division d'autre part, lesquels ont fait et font entre eux le bail à ferme conventions et obligations suivantes, c'est à savoir que lesdits chanoines tant pour eux que leurs successeurs ont baillé et par ces présentes baillent auxdits Paigis et Senechau et leurs femmes, et à ladite Gautier, ce acceptant audit tiltre pour le temps et espace de sept années et sept cueillettes entières et consécutives qui ont commencé dès le jour et feste de Toussaint dernière et finiront à pareil jour, scavoir est la terre et chastelenie domaine et seigneurie de Gené, cens, rentes, sujets, dixmes, droits de four à ban et de possonerages, avec la fuye, plus les mestairyes de la Grande Fenouillère et de la Ville, ainsy que ladite terre se poursuit et comporte avec ses appartenances et dépendances ainsi que sieurs du chapitre et leurs fermiers en ont jouy sans en rien réserver, fors le service deub auxdits du chapitre par le

sieur vicair perpétuel de Marans, en la moitié des ventes et rachapts de la terre de Ribou si le cas échet pendant le présent bail, l'autre moitié demeurant aux preneurs, plus réservé le droit d'aubenage et de deshérance, présentation et nomination collation et autres dispositions de bénéfices et offices dépendant de ladite seigneurie et les rentes deues sur le fief d'icelle à la bourse des anniversaires dudit chapitre dont lesdits preneurs feront néanmoins la recepte sur l'estat qu'il leur en sera fourny par le trésorier dudit chapitre, auquel ils payeront chacun an, outre le prix du présent bail deladite terre que lesdits preneurs ont dit bien savoir et cognoistre en jouir et user par eux en bon pères de famille sans en rien enlever et de payer et acquiter au vicair perpétuel dudit Gené 12 septiers de froment et 14 septiers de seigle mesure dudit chapitre ..., de payer les gages des officiers de ladite seigneurie scavoir au sieur sénéchal 60 sols, au procureur 40 sols, au greffier 25 sols et au sergent 20 sols, ... de comparoir pour eux aux assises des fiefs et seigneuries sont lesdits sieurs bailleurs ... et est fait le présent bail outre lesdites charges pour en payer et bailler de ferme chacun an par lesdits preneurs solidairement au chapitre de St Pierre entre les mains de leur boursier et receveur à l'usage de leur grande bourse la somme de 750 livres tournois aux termes de Toussaint, le premier payement commenczant à la Toussaint prochaine et à continuer sans que lesdits preneurs puissent prétendre rabais ny diminution dudit prix et charges que dessus soit pour peste guerre famine et fertilité de fruits et villeté (vileté : bas prix d'une chose) du prix d'iceux ou autre par cas fortuits qui puissent avenir (AD49-5^E5)

Julien SENECHAU †1690/1695 S^r de Launay M^d ✕1 Angers^{Trinité} 5.5.1659 Renée FESSARD °Angers^{LaTrinité} 2.5.1640 Fille de Jean et de Catherine Gaultier ✕2 Angers^{Trinité} 8.6.1690 ^{Jeu} Claude LENOBLE Fille de Guillaume & Jacquine Rouault

1-Julien SENECHAU °Angers^{LaTrinité} 10.6.1660 Filleul de Mathieu Neon, et de Catherine Gaultier [*grand-mère maternelle*] tous de cette paroisse

2-René SENECHAU °Angers^{LaTrinité} 4.5.1663 Filleul de hble h. René Neon (s) et de Anthoinette Brouard (s)

3-Jacques SENECHAU °Angers^{LaTrinité} 2.8.1664 Filleul de Jacques Martinet (s) M^d de draps, et de D^{elle} Jeanne Hedin (s)

4-Renée SENECHAU °Angers^{LaTrinité} 21.11.1665 Filleule de Martial Molière et de Aimée Pagis (ns) ✕ Angers^{Trinité}

22.1.1682 François DELAHAYE [Dont postérité](#)

- 5-François SENECHAU °Angers ^{LaTrinité} 3.3.1669 Filleul de François de Villemoreau écuyer Sr de la Fuye et de Elisabeth de la Marqueraye (s)
- 6-Brice SENECHAU °Angers ^{LaTrinité} 2.6.1670 Fileul de Brice Godard M^d boulanger à Saint Jacques (s) et de Jeanne Bourbonn (s)
- 7-François SENECHAU °Angers ^{LaTrinité} 21.1.1672 Filleul de François de Russon écuyer et de Perrine Sorhoette. M^d Cousin de Renée Pagie femme de Augustin Cormier x Angers ^{Trinité} 10.5.1695 Françoise JARY V^e de Nicolas Goyer
- 8-Marie SENECHAU

Renée Senechault x1682 François Delahaye

Madeleine Fromond x1733 Pierre Vergnault

Madeleine Vergnault x1757 Mathurin Guillot

Jean Guillot x1794 Aimée Guillot

Esprit-Victor Guillot x1842 Joséphine Jallot

Aimée Guillot x1881 Charles Audineau

Aimée Audineau x1908 Edouard Guillouard

non rattachés pour le moment :

Le patronyme Fessard est un sobriquet qui désignait un homme qui a de grosses fesses (in Dictionnaire étymologique M.T. Morlet, 1991). Rare en Anjou. La Fessardière : un ancien fief à Cherré & une ferme à StLambert-la-Potherie (C. Port, t2 p.147)

René FESSARD x Jeanne PERRAULT
1-Georges FESSARD x Angers ^{StMaurille} 26.6.1662 Louise LEMANCEAU

Pierre FESSARD †/1788 x Perrine ROUSSEAU
1-Perrine FESSARD x Gené 4.2.1788 Jacques **BELOUIN**
2-Pierre FESSARD °Gené x Le Lion-d'Angers 22.1.1788 Mathurine BELOUIN

Simon FESSARD x Louise RENOUE
1-Jacques FESSARD °ca 1747 x Le Lion-d'Angers 7.2.1782 Renée COURSIER

Jacques FESSARD †/1710 x Anne BOUVIER †/1710
1-Jacques FESSARD x Laigné(53) 15.7.1710 Perrine GUYON

Pierre FESSARD x Renée PLACE
1-Mathurin FESSARD x Angers ^{Trinité} 21.6.1732 Mathurine BUISSON Fille de Maurille et Marie Delanoutre

Le 23.2.1549, Jehan Hameau M^d cordonnier à la Trinité baille à Martin Bouchart et Jehan Fessart M^{ds} à [briol-lays ou Brellyvelles] une maison à rente (AD49 Théart N^{re} Angers)

Le 2.5.1639 D^{vt} Louis Coueffe Angers, D^{elle} Renée Morin femme de n. h. René Bricet baille une pièce de terre à Christophe Fessard closier à St Sulpice à Cheffes (AD49 Coueffe N^{re})